

Communiqué



Intercommunalité : quel modèle pour l'avenir ?

Au lendemain du vote par les députés de l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel, le Conseil d'Administration de Villes de France réagit et vous invite à débattre.

La loi NOTRe actuellement en cours d'examen par le parlement remodèle, une nouvelle fois, l'intercommunalité : carte intercommunale, compétences des agglomérations devront être repensées. Les Villes de France, en particulier les villes centres, sont évidemment intéressées au premier chef par ces sujets essentiels.

Toutefois, très récemment, le vote d'un amendement par les députés est venu poser une question nouvelle : avec l'élection programmée des conseillers communautaires au suffrage universel direct, ce serait la conception même de l'intercommunalité et de l'équilibre du bloc local de proximité qui serait bouleversée.

Réunis en Conseil d'administration le 10 mars 2015, les élus de Villes de France ont décidé de se saisir de la question et proposent d'en débattre le 7 avril prochain, à l'occasion des 7èmes Rendez-vous de l'intelligence locale qui se tiendront à Paris, au siège de la Banque Postale, de 14h à 17h30.

[Télécharger le programme](#)

[S'inscrire : http://www.villesdefrance.fr/inscription.php](http://www.villesdefrance.fr/inscription.php)

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste, (forte de 25 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes) représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

VILLES de FRANCE - 94 rue de Sèvres • 75007 Paris - Tél. 01 45 44 99 61 - fax. 01 45 44 24 50 - www.villesdefrance.fr - contact@villesdefrance.fr
Contact : Nicole Gibourdel, déléguée générale